

COMMUNE DE VAILLY
COMPTE RENDU
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE ORDINAIRE DU 10 JANVIER 2023

Présents : Yannick TRABICHET, Maire, Jean-Marc GIROD, Nicole JOSSE-MINDA, Michaël STEHLIN, Frédéric MEYNET, Laurent NAZAIRE, Jean-Marc BOUVIER, Jacques LUTEL, DELAKE-FUKAO Nathalie, Marie-Noëlle FAVRE

Absents excusés : FAVRE Florent (pouvoir à STEHLIN Michaël), DUBUISSON Elodie (pouvoir à TRABICHET Yannick)

Absent : Adrien CHEVALLET

Secrétaire de séance : Marie-Noëlle FAVRE

Présentation du projet emplacement Place de la Vogue

Suite à l'appel à candidatures passé pour l'emplacement devenu vacant Place de la Vogue, Madame Sandrine Dalla-Zuanna a été retenue pour son projet et le présente au Conseil Municipal. Elle souhaite implanter un chalet sur l'emplacement qui lui est réservé afin d'y établir une activité de petite restauration et vente à emporter (pizzas, pâtisseries).

Présentation du projet Au Brevon

De même, Antoine Paillet est intéressé par la location du local commercial « Au Brevon ». Il présente au Conseil Municipal son parcours et son projet de reprise avec une restauration simple associée à des soirées concerts.

I – DEMANDE DE GARANTIE DE PRÊT PAR HALPADES

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande faite par Halpades pour que la Commune se porte garante du prêt souscrit par leurs soins auprès de la Caisse des dépôts pour le financement des 2 appartements qui ont été refaits dans les locaux de l'ancienne Maison des Services, dans le bâtiment Le Bureau, Sous La Côte.

Le conseil Municipal, vu le contrat de Prêt n°142446 en annexe signé entre HALPADES SA D'HLM, l'emprunteur, et la Caisse des Dépôts et Consignations, à l'unanimité, décide d'accorder sa garantie à hauteur de 100.00% pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de 151 217.00 euros souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

II – CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE DE MEDECINE DE PREVENTION DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE HAUTE-SAVOIE

Madame le Maire indique au Conseil Municipal que la convention qui liait la Commune au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Haute-Savoie pour la médecine de prévention a pris fin au 31 décembre 2022, il est donc nécessaire de la renouveler.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de solliciter le Centre de Gestion de la Haute-Savoie pour bénéficier de la prestation médecine de prévention et autorise Madame le Maire à signer la convention d'adhésion.

III – PROMESSE DE BAIL IMPLANTATION BATIMENT EXPLOITATION AGRICOLE ET / OU FORESTIERE

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal la démarche engagée par Monsieur Julien CHATELAIN pour installer une exploitation agricole et/ou forestière sur la parcelle communale cadastrée section E n° 54 au lieu-dit Les Plagnes. Une délimitation de la zone nécessaire à son activité devra être proposée par un document d'arpentage.

Le Conseil Municipal demande à reporter cette délibération à une séance ultérieure afin de réunir les éléments nécessaires pour sa prise de décision.

IV – QUESTIONS DIVERSES

- **Personnel technique** : Madame le Maire informe que Thibault Timmerman, retenu suite à la disponibilité de Mr Hervé Favre-Victoire, a pris ses fonctions au 1^{er} janvier.
- **Route de Marphoz** : les travaux nécessaires pour stabiliser la route suite à l'affaissement seront réalisés fin janvier.
- **Auberge le Billat** : un diagnostic électrique et diagnostic de performance énergétique seront réalisés prochainement dans le cadre du renouvellement du bail de location-gérance. Le volet roulant de la porte d'entrée est également à changer.
- **Téléphonie** : Madame le Maire indique que la Commune est parue au Journal Officiel comme possédant une zone blanche de téléphonie et qu'elle sera prioritaire pour remédier à ce problème.
- **Colis de Noël** : Nicole Josse-Minda fait un retour sur la distribution des colis de Noël aux aînés. Madame le Maire fait part des remerciements reçus en mairie pour ces colis ainsi que ceux des enseignants pour le Noël de l'école.
- **Conseil Municipal Jeunes** : le CMJ prévoit une action prochainement et viendra au prochain conseil municipal présenter son projet
- **Vœux du Maire** : pour rappel, la cérémonie des vœux à la population aura lieu le samedi 14 janvier prochain à 11h.

La prochaine séance du Conseil Municipal est fixée au lundi 13 février 2023 à 19H.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21H30

Le secrétaire de séance,

Marie-Noëlle FAVRE



Le Maire,



Yannick TRABICHET